

Question orale de Mme Kattrin Jadin à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "Le remboursement des accises belges sur les carburants aux sociétés étrangères"

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, je me permets de revenir vers vous concernant le remboursement des accises belges sur les pleins d'essence effectués dans notre pays.

Lors de ma première intervention à ce sujet au début de l'année 2019, vous avez entre autres évoqué la préparation d'un projet de loi afin d'automatiser les remboursements en question. À l'époque, le projet se trouvait pour avis dans les mains de l'APD.

Alors que la réponse laissait espérer des améliorations, je constate que les retards continuent à s'accumuler. D'après de récentes informations, il semblerait que des entreprises étrangères attendent même plus d'un an avant d'être remboursées. Pour certaines d'entre elles, les sommes attendues s'élèvent même à presque un million d'euros. Elles sont nombreuses à vouloir faire valoir leurs droits. Cette situation est très embarrassante.

Monsieur le ministre, où en est le projet de loi en préparation? Pourra-t-on le traiter dans notre commission? Nous y sommes disposés.

L'engagement de personnel supplémentaire dans la section de remboursement du diesel professionnel a-t-il eu les effets désirés? Vous prétextiez devoir recruter du personnel pour être en mesure de résorber le retard atteint dans le remboursement des accises belges aux sociétés étrangères.

Comment pallier le manque de remboursement?

Alexander De Croo, ministre: Le projet de loi auquel vous faites référence a été initié par l'ancien ministre des Finances et finalisé par mes services. Ce dossier est à présent clôturé sur le plan administratif. Le secteur étant divisé sur la question et le gouvernement étant en affaires courantes, la décision est laissée au prochain gouvernement qui sera, lui, doté des pleins pouvoirs pour finaliser le dossier.

Depuis le début 2019, 23 personnes ont été recrutées dans le cadre du statut Rosetta. À ce jour, 10 000 dossiers ont déjà été traités en plus que durant toute l'année 2018.

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, merci. Je veux bien entendre que tout le monde ne soit pas d'accord. Mais à un moment, on a quand même lancé un projet. Je suis d'accord avec vous lorsque vous dites qu'il vaut mieux avoir un gouvernement de plein exercice pour aborder ce type de problème.

Si j'ai bien compris, un arriéré très important a déjà été traité. Il n'y aurait donc plus que les dossiers 2019 à retravailler?

Alexander De Croo, ministre: Il faudrait qu'on investigue cela.

Kattrin Jadin (MR): Ce serait important. Je souligne à nouveau la nécessité de pouvoir répondre à nos obligations. Il en va de la crédibilité de notre pays et de la bonne santé économique bien sûr des entreprises étrangères tributaires du bon vouloir de l'État belge mais aussi de toutes celles qui acheminent et donnent du travail dans des entreprises belges.